



**Avis de convocation  
à une séance extraordinaire du  
conseil de la Ville de Lévis**

---

Monsieur le maire,  
Mesdames les conseillères,  
Messieurs les conseillers,

Vous êtes avisés qu'une séance extraordinaire du conseil de la Ville est convoquée par le maire pour le **lundi 21 mars 2016 à 17 h 45**, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis, lors de laquelle les affaires suivantes seront soumises :

**Ordre du jour**

**1. Période de questions**

**2. Conseil**

2.1. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mars 2016

**3. Direction générale**

3.1. Approbation du mandat de préparation du projet de service rapide par bus (SRB) à confier au Réseau de transport de la Capitale, création du Bureau d'étude SRB et création d'un comité directeur et nomination à ce comité  
Document d'aide à la décision DG-2016-097

3.2. Désignation de membres du personnel affectés aux travaux du *Task Force* du Bureau d'étude pour le projet de Service rapide par bus (SRB) et création d'un comité de suivi SRB  
Document d'aide à la décision DG-2016-098

**4. Avis de motion**

4.1. Avis de motion du Règlement décrétant des travaux d'aqueduc, d'égouts, de voirie et d'éclairage sur une partie de la rue des Riveurs et de construction d'une amorce de rue et d'un bassin de rétention des eaux pluviales et l'acquisition d'un terrain requis pour l'aménagement de ce bassin, ainsi qu'un emprunt  
Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-019

4.2. Avis de motion du Règlement décrétant certains travaux pour le prolongement de la rue Saint-Omer et du boulevard Étienne-Dallaire et sur la partie de la rue Saint-Omer située entre le boulevard Guillaume-Couture et le chemin des Forts et l'acquisition de terrains requis pour l'exécution de ces travaux, ainsi qu'un emprunt  
Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-063

**5. Période d'intervention des membres du conseil**

**6. Période de questions**

**7. Levée de la séance**

Le 18 mars 2016

L'assistante-greffière  
(signé) Marlyne Turgeon  
Marlyne Turgeon, avocate